



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 124591

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les plateformes téléphoniques de Pôle emploi. En effet, en répondant à un questionnaire téléphonique, certains de mes administrés se sont rendus compte que leurs interlocuteurs ne maîtrisaient pas la langue française. Il semblerait donc que ces plateformes ne soient pas situées en France. Il lui demande quel est son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124591

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13245

Question retirée le : 10 janvier 2012 (Retrait pour cause de question identique)